

Le 4 Pages

de la direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services

2008 : un second semestre difficile pour l'hôtellerie, mais une saison correcte pour les campings

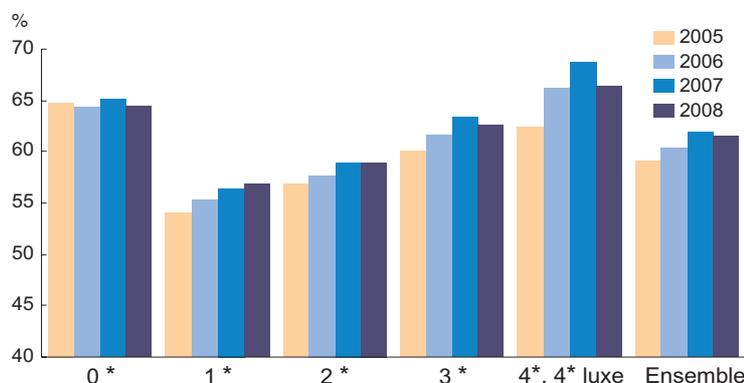
Les premiers effets de la crise sont apparus dans l'hôtellerie de tourisme dès le mois d'août, se poursuivant jusqu'à la fin de l'année. C'est plus particulièrement la clientèle étrangère qui a fait défaut à l'hôtellerie, notamment aux hôtels trois et quatre étoiles, dont le parc continue d'augmenter, dans la continuité des investissements de ces dernières années. Les taux d'occupation dans le haut de gamme ont donc davantage reculé que dans les autres catégories, où l'offre se restreint. En revanche, le retournement économique de 2008 ne semble pas avoir affecté la saison de l'hôtellerie de plein air : la fréquentation a légèrement augmenté par rapport à 2007, tirée par les performances des emplacements proposant des habitations légères aux campeurs.

Hôtels : recul confirmé de la fréquentation au second semestre

L'année 2008 est, pour l'hôtellerie de tourisme, une année de retournement. Avec 197,7 millions de nuitées (tableau), la fréquentation est en baisse de 0,6 % par rapport à l'année 2007. Au cours de la première partie de l'année (de janvier à mai) le nombre de nuitées a crû de 3,1 % par rapport à la même période 2007, avec notamment un mois de mai exceptionnel. Conséquence de la crise économique, le recul de la fréquentation durant la seconde partie de l'année se confirme (-2,8 %), particulièrement la fréquentation étrangère.

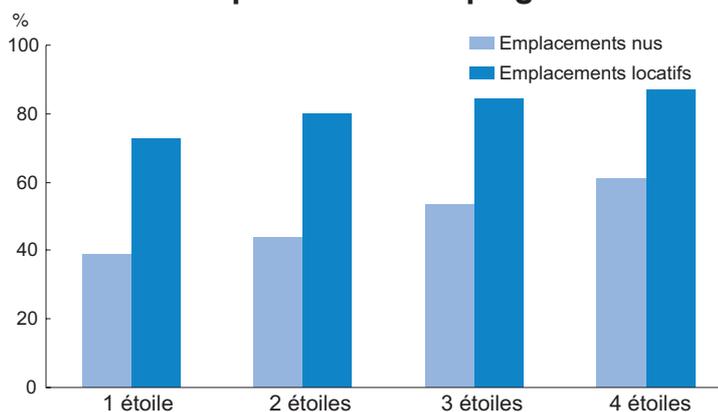
Ce léger recul d'ensemble résulte d'une baisse des nuitées dans l'hôtellerie économique dans les 0 étoile (-1,6 %),

1 - Taux d'occupation des hôtels de tourisme par catégorie



Source : enquête de fréquentation hôtelière - Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

2 - Taux d'occupation des campings en août 2008



Source : enquête de fréquentation dans les campings - Insee, direction du Tourisme

ainsi que dans les 1 et 2 étoiles (respectivement - 2,4 % et - 0,9 %). Le nombre de nuitées progresse légèrement pour les 3 étoiles (+ 0,1 %) et les 4 étoiles et 4 étoiles luxe (+ 0,5 %).

Ce déplacement de la fréquentation, déjà observé dans le passé, se confirme alors que la montée en gamme de l'offre disponible se poursuit (tableau). Au cours de l'année 2008, si la capacité globale

d'accueil de l'hôtellerie diminue légèrement (baisse de - 0,4 % du nombre de chambres), elle augmente dans le haut de gamme (+ 0,9 % pour les 3 étoiles et + 3,2 % pour l'ensemble des 4 étoiles et 4 étoiles luxe), alors qu'elle recule fortement dans l'hôtellerie économique ou de moyenne gamme (- 1,6 % pour les 0 étoile, - 4,8 % pour les 1 étoile et - 1,2 % pour les 2 étoiles).

Indépendamment de la conjoncture et du choc économique de 2008, le secteur hôtelier a donc poursuivi sa restructuration sur la tendance amorcée depuis les années quatre-vingt. Cette restructuration est notamment caractérisée par une montée en gamme continue qui porte à près de 40 % la part des chambres offertes en 3, 4 et 4 étoiles luxe, contre 27 % en 1986.

Les évolutions de la fréquentation et des capacités d'accueil se traduisent par une évolution du taux d'occupation. Ce dernier s'établit à 61,4 % sur l'année ; il diminue de 0,6 point par rapport à 2007 (*graphique 1*). Son recul est beaucoup plus marqué depuis le mois de septembre.

Les hôtels les plus affectés en 2008 par cette baisse sont les hôtels « haut de gamme » (respectivement - 0,8 et - 2,3 points pour les 3 étoiles et 4 étoiles), du fait de la poursuite d'une augmentation de capacité bien supérieure à celle de leur fréquentation, elle-même pénalisée par le recul de la clientèle étrangère. En effet, les hôtels 3 étoiles comptabilisent autant de nuitées étrangères que françaises et les 4 étoiles deux fois plus.

À l'autre extrémité de la gamme, les hôtels 0 étoile voient leur taux d'occupation reculer de 0,9 point. Pour les hôtels intermédiaires de 1 et 2 étoiles, les capacités d'accueil s'ajustent assez bien à l'évolution de la fréquentation. Ainsi le taux d'occupation augmente de 0,1 point pour les hôtels 1 étoile et baisse de 0,1 point pour les 2 étoiles. Ces derniers, qui génèrent plus de 40 % de l'ensemble des nuitées, ont une clientèle aux trois quarts française.

Campings : les emplacements locatifs toujours fortement sollicités

Dans un contexte économique morose, l'hôtellerie de plein air a su tirer son épingle du jeu en 2008. En effet, ces bons résultats sont imputables en partie au choix des clientèles qui ont préféré le camping, moins onéreux que les autres formes d'hébergements marchands.

Avec 98,8 millions de nuitées, la fréquentation dans l'hôtellerie de plein air est en hausse de 1,2 % par rapport à la saison 2007. C'est pour les campings haut de gamme que la progression du nombre de nuitées est la plus forte, respectivement + 0,9 % et + 4 % pour les 3 étoiles et 4 étoiles. L'offre de l'hôtellerie de plein air se modifie depuis plusieurs années. Si le nombre de terrains et d'emplacements, toutes catégories confondues, tend à diminuer, il ne cesse d'augmenter pour les catégories haut de gamme. En 2008, le nombre d'emplacements dans les 4 étoiles est en hausse de 2,3 %. Cette croissance du haut de gamme est liée aux types

La fréquentation et le parc de l'hôtellerie de tourisme

| | Nombre de chambres au 1 ^{er} janvier 2009 | Évolution 1 ^{er} janvier 2009 / 1 ^{er} janvier 2008 % | Nuitées cumul 2008 | Évolution cumul 2008/ cumul 2007 % |
|---------------------|---|--|-----------------------|---|
| 0 étoile | 77 478 | - 1,6 | 27 263 687 | - 1,6 |
| 1 étoile | 31 888 | - 4,8 | 9 418 757 | - 2,4 |
| 2 étoiles | 265 002 | - 1,2 | 80 962 026 | - 0,9 |
| 3 étoiles | 173 393 | 0,9 | 57 361 251 | 0,1 |
| 4 et 4 étoiles plus | 64 321 | 3,2 | 22 667 424 | 0,5 |
| Ensemble | 612 082 | - 0,4 | 197 673 145 | - 0,6 |

Source : enquête de fréquentation hôtelière - Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

d'emplacements préférés des campeurs. Les emplacements locatifs (équipés d'un hébergement léger type mobile home) ont le vent en poupe : leur nombre est en hausse de 4,8 %. Alors qu'ils ne représentent que 20 % du parc, ils recueillent 37,5 % des nuitées. Plus de la moitié sont situés sur des terrains classés 3 ou 4 étoiles. La fréquentation sur ce type d'emplacement est en hausse de 6,9 % en 2008, alors que la fréquentation sur les emplacements nus diminue de 2,1 %.

Après une saison 2007 mitigée, le taux d'occupation des campings est en hausse de 0,5 point, et s'établit à 33,4 %. Cette hausse cache d'importantes disparités entre catégories, et plus encore entre types d'emplacements (*graphique 2*). Sur la pleine saison (juillet-août), il est de 54,1 % et augmente de 0,8 point par rapport à la même période de 2007. Il est beaucoup plus élevé pour les 3 et 4 étoiles (respectivement 56,7 % et 68,2 %), et atteint 78 % et 82,5 % pour les emplacements locatifs de ces campings haut de gamme.

1,7% sur l'ensemble de l'année 2008. Cette tendance est très disparate selon les mois : la hausse de la clientèle étrangère, qui représente plus du tiers de la fréquentation totale sur le début de l'année (+ 3,1 % sur les mois de janvier à mai), ne suffit pas à compenser le recul important du second semestre (- 4,3 % pour les mois de juin à décembre).

La clientèle européenne représente plus des trois quarts de la clientèle étrangère. Malgré un second semestre difficile, les nuitées européennes sont en hausse de 0,3 % sur l'ensemble de l'année (*graphique 3*).

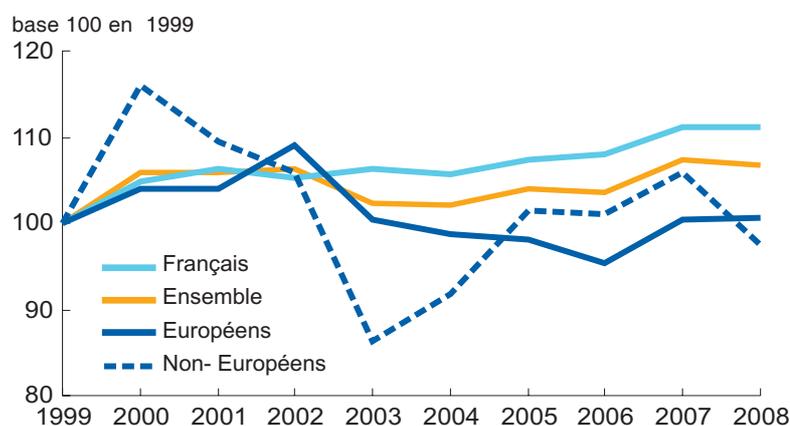
La fréquentation britannique, qui représente plus du quart de la fréquentation européenne avec 14,7 millions de nuitées, recule de 5,7 %. Deux facteurs importants expliquent cette baisse : d'une part, les touristes britanniques étaient venus nombreux en 2007, attirés en particulier par la Coupe du monde de rugby, et le recul en 2008 en est donc plus marqué, d'autre part, l'évolution de la parité de la livre par rapport à l'euro leur a été défavorable.

Les touristes italiens, deuxième clientèle européenne, sont venus nombreux cette année. Leur nombre de nuitées est en hausse de 4,5 %. Ils sont venus nombreux en région Midi-Pyrénées, et tout particulièrement à Lourdes pour

Une baisse de la fréquentation étrangère plus marquée pour les hôtels que pour les campings

La fréquentation étrangère dans l'hôtellerie de tourisme est en baisse de

3 - Évolution des nuitées hôtelières



Source : enquête de fréquentation hôtelière - Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

les fêtes du Jubilé 2008. C'est la clientèle majoritaire de cette ville : elle y représente 45 % de la fréquentation étrangère.

A contrario, la fréquentation des clientèles allemande et espagnole recule : - 0,8 % et - 7,1 % (graphique 4).

L'année 2008 a aussi été marquée par un repli de la fréquentation américaine. La dépréciation du dollar par rapport à l'euro est sans doute un facteur important de la baisse des nuitées américaines sur l'année (- 15,5 %). Pour des raisons économiques similaires (parité yen/euro), la fréquentation japonaise est en baisse de 12,1 % par rapport à 2007.

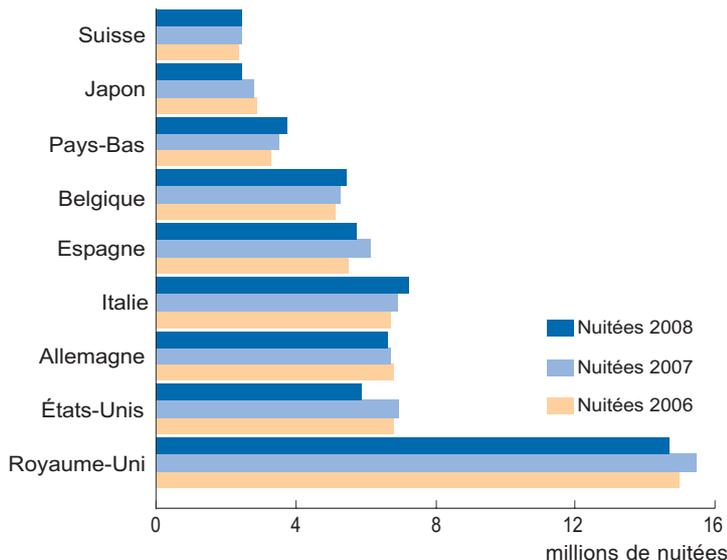
Les incidents lors du passage de la flamme olympique à Paris, puis les Jeux olympiques eux-mêmes, ont impacté fortement la fréquentation de la clientèle chinoise, dont le nombre de nuitées recule de 20,8 % sur l'année.

La clientèle étrangère privilégie les hôtels haut de gamme : les hôtels 3 et 4 étoiles recueillent 53 % des nuitées étrangères, alors que les hôtels 0 et 1 étoile n'en comptabilisent que 20 %. Dans les 3 étoiles, les premières clientèles étrangères sont européennes (britanniques, italiennes, allemandes et espagnoles), alors que dans les hôtels 4 étoiles et 4 étoiles luxe, si la clientèle britannique garde la première place, la clientèle américaine arrive en deuxième position. Les touristes venant de loin, comme ceux du Proche et Moyen-Orient, ou de l'Amérique centrale et du Sud, privilégient aussi le très haut de gamme. La baisse de la fréquentation étrangère en 2008 touche d'ailleurs particulièrement ces catégories d'établissements.

Pour l'hôtellerie de plein air, la clientèle européenne représente quasiment la totalité de la clientèle étrangère. Après une baisse de fréquentation de 2,5 % en 2007, elle est encore en recul en 2008, mais dans une moindre mesure : le nombre de nuitées n'a diminué que de 0,4 %.

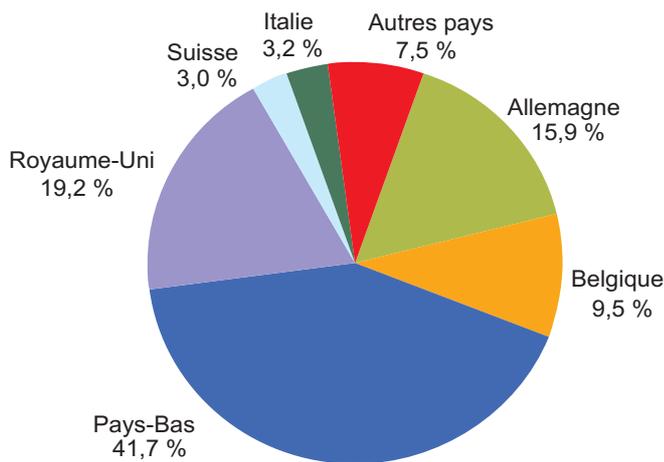
La première clientèle étrangère des campings est la clientèle néerlandaise, qui représente à elle seule 41,7 % de la fréquentation étrangère (graphique 5). Après un recul en 2007, ses nuitées repartent légèrement à la hausse (+ 0,4 %). Les Britanniques confortent leur deuxième place, avec une croissance de leurs nuitées de 2,3 %. Ils représentent 19,2 % de la fréquentation étrangère. Viennent ensuite les Allemands (15,9 %), dont la fréquentation est en forte baisse (- 6,7 %). Les nuitées belges et espagnoles sont en hausse, alors que l'on constate une chute de la fréquentation italienne, essentiellement pour les mois d'août et septembre.

4 - Les principales clientèles étrangères de l'hôtellerie de tourisme



Source : enquête de fréquentation hôtelière - Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

5 - La clientèle étrangère dans l'hôtellerie de plein air en 2008



Source : enquête de fréquentation hôtelière - Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

Définitions

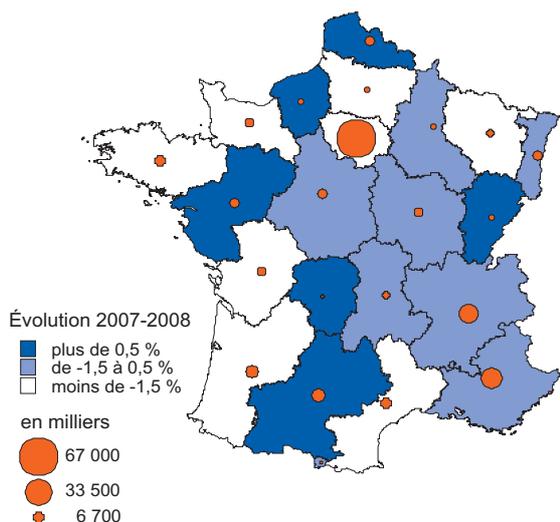
Séjours (ou arrivées) : nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même hôtel (ou le même camping).

Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel ou un camping ; ainsi, six nuitées seront comptabilisées, pour un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel, de même que pour six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.

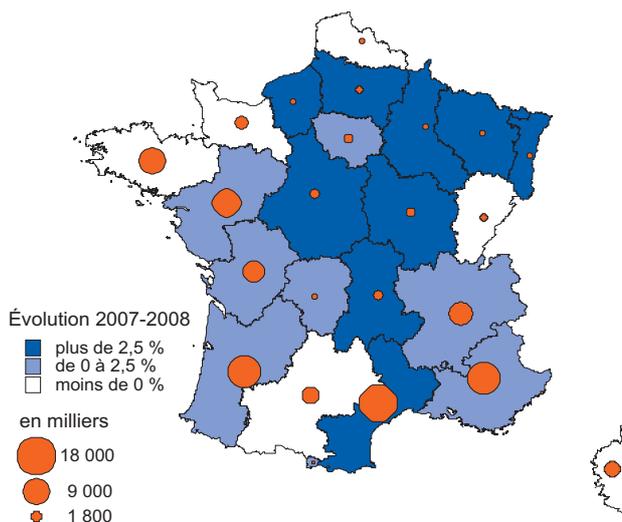
Taux d'occupation : rapport obtenu en divisant le nombre de chambres (ou d'emplacements) occupées par le nombre de chambres (ou d'emplacements) effectivement disponibles (c'est-à-dire en excluant les fermetures saisonnières) sur une période donnée.

Emplacement de passage : emplacement destiné à une clientèle touristique n'y élisant pas domicile. Un emplacement de passage peut être nu ou locatif, c'est-à-dire équipé d'un hébergement léger (chalet, bungalow, mobile home, habitation légère de loisir).

Nuitées dans les hôtels en 2008



Nuitées dans les campings en 2008



Source : enquête de fréquentation hôtelière - Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

La clientèle des hôtels progresse en ville, alors que les campeurs se retrouvent sur le littoral

C'est l'hôtellerie de tourisme en milieu urbain qui recueille le plus grand nombre de nuitées (65 %). En 2008, malgré un second semestre en léger repli, sa fréquentation progresse de 1,2 %.

Dans les régions littorales, l'année 2008 a été particulièrement morose pour l'hôtellerie de tourisme. Globalement, la baisse de fréquentation de cet espace touristique est de 2 %, baisse encore plus marquée pour la fréquentation étrangère (- 3,4 %). Sur le littoral atlantique, la Bretagne et l'Aquitaine voient leur fréquentation reculer ; seule la Haute-Normandie, avec l'Armada du mois de juillet, s'en sort relativement bien. Pour le littoral méditerranéen, les nuitées en Languedoc-Roussillon et en Provence - Alpes - Côte d'Azur chutent respectivement de 2,5 % et 1 %. Le recul de la clientèle étrangère y contribue largement.

Dans l'hôtellerie de plein air, l'année 2008 a été globalement bonne pour la plupart des espaces touristiques, à

Sources

L'enquête de fréquentation hôtelière est effectuée mensuellement auprès des hôtels classés tourisme (0 à 4 étoiles luxe) et des hôtels de chaînes non classés. Elle est réalisée en partenariat entre l'Insee et la direction du Tourisme et bénéficie dans la plupart des régions d'une extension d'échantillon financée par les partenaires locaux du tourisme.

Les hôtels classés ou homologués tourisme sont, depuis l'arrêté du 14 février 1986, répartis dans l'une des six catégories de 0 étoile à 4 étoiles luxe.

Les conditions requises pour le classement portent sur le nombre de chambres de l'hôtel, les locaux communs, l'équipement de l'hôtel, la surface des chambres, le confort des sanitaires privés et communs, le niveau de service rendu par le personnel de l'hôtel.

L'enquête de fréquentation dans les campings (« hôtellerie de plein air ») est réalisée elle aussi en partenariat entre l'Insee et la direction du Tourisme. Elle s'applique à l'ensemble des campings classés (1 à 4 étoiles) possédant au moins un emplacement de passage. Les campings possédant uniquement des emplacements loués à l'année ne sont pas enquêtés. Elle est réalisée mensuellement au cours de la saison d'été (mai à septembre).

l'exception de quelques régions en baisse, Nord - Pas-de-Calais, Bretagne, Corse, Midi-Pyrénées et Basse-Normandie.

Le littoral méditerranéen reste en tête, avec 23,5 % de la fréquentation totale et une croissance de 1,1 % des nuitées. Si pour le littoral du Languedoc-Roussillon, la fréquentation française et étrangère a augmenté, on constate une baisse de 3,1 % de la fréquentation étrangère pour le littoral

de Provence - Alpes - Côte d'Azur. En effet, la clientèle néerlandaise, qui représente 44 % des nuitées étrangères de cette région, y a reculé de 10,6 %. Les campeurs néerlandais ont privilégié en 2008 les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées.

Brigitte DOGUET (DGCIS)
Frédéric TARDIEU (Insee)

Voir aussi

- « Conjoncture hôtelière : décembre 2008 », consultable sur www.tourisme.gouv.fr, rubrique « Statistiques : conjoncture »
- « Bilan de l'été 2008 pour l'hôtellerie de plein air », consultable sur www.tourisme.gouv.fr, rubrique « Statistiques : bilans »
- « L'hôtellerie de plein air : l'offre et la fréquentation en 2008 », consultable sur www.tourisme.gouv.fr, rubrique « Statistiques : études statistiques »
- Marie-Anne LE GARREC : « Une année 2007 excellente pour l'hôtellerie, plus mitigée pour les campings », *Insee Première*, n° 1179, février 2007
- *Le tourisme en France*, Insee - direction du Tourisme, *Insee Références*, 2^e édition, à paraître

Directeur de la publication
Luc Rousseau

Rédacteur en chef
François Magnien

Secrétaire de rédaction
Alain Bentollia

Composition par PAO
Brigitte Baroin

**Direction générale de la compétitivité,
de l'industrie et des services**